

SEANCE DU 23 JANVIER 2023

DELIBERATION 2023-02 T1

Les membres composants le CIAS Ambert Livradois Forez se sont réunis à la salle de réunion Site CCI – 1^{ER} étage – Place de l'Hôtel de Ville - AMBERT le 23 JANVIER à 17 h 30 sous la présidence de Daniel FORESTIER, Président du CIAS suite à une convocation en date du 16 JANVIER 2023.

Nombre d'administrateurs du CIAS en exercice : 17

Quorum atteint : 10/17

Présents : Huguette BARRIER ; Jean BERNARD ; Marc CUSSAC ; Daniel FORESTIER ; Jean-Paul LEBON ; Alain MOLIMARD ; Michel PRAS ; Valérie PRUNIER ; Isabelle QUENEE, Philippe TARDIVAUD ;

Excusés : Ingrid DEFOSE-DUCHENE ; Sylvie DEMATHIEU ; Véronique FAUCHER ; Mireille FONLUPT ; Simon RODIER ; Noël VOLTA ;

Secrétaire de séance : Huguette BARRIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Objet : CONVENTIONS DE SUBVENTIONS AVEC LE PLANNING FAMILIAL ET LA MAISON DE L'ALIMENTATION

- ***Annexes joints**

Monsieur le Président propose une convention de subvention avec les organismes :

CH011 - 6574	MONTANT BP 2023
PLANNING FAMILIAL	2 500.00 €
MAISON DE L'ALIMENTATION	28 418.00 €
TOTAL	30 918.00€

AR Prefecture

063-200002574-20230123-2023_02_T1-DE
Reçu le 09/02/2023

Après avoir écouté cet exposé et délibéré, les membres du Conseil d'Administration à l'unanimité décide :

- **D'approuver les montants des subventions tels que présentés dans le tableau ci-dessus ;**
- **De charger Monsieur le Président de toutes les démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.**

Fait à Ambert, le 23 janvier 2023

Le Président



Daniel FORESTIER

Le Président

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe qu'en application des dispositions de l'Article L.2131-1 du CGCT et de l'Article R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publiée ou affichée le : 01/03/2023